



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne

AnIsl 31 (1997), p. 109-122

Pierre Larcher

L'interrogation en arabe classique.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |
| 9782724711295 | <i>Guide de l'Égypte prédynastique</i> | Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant |
| 9782724711363 | <i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i> | |

L'INTERROGATION EN ARABE CLASSIQUE

1. EN GUISE D'INTRODUCTION

Un linguiste arabisant est voué à la schizophrénie : linguiste pour les arabisants, il est arabisant pour les linguistes. Comment éviter que son aliénation ne lui aliène le lecteur ? J'aurai d'autant plus de mal à l'éviter qu'à l'étrangeté de la langue-objet, l'arabe *classique*, je devrai ajouter ici celle des métalangages, je veux dire les deux disciplines traditionnelles qui en islam proposent un traitement détaillé de l'interrogation, objet du présent article : la « grammaire » (*nahw*), pour la syntaxe, et la « rhétorique » (*balāqā*), pour les aspects sémantico-pragmatiques¹. Pour atténuer le choc, les citations que j'en ferai seront introduites sous les catégories qui sont familières à un linguiste occidental, en les supposant neutres sur le plan théorique et en les inscrivant dans la dynamique du programme du colloque où cet exposé fut d'abord présenté sous forme de communication orale². Certaines convergences « énonciatives » contribueront également, sinon à abolir, du moins à transgresser les frontières de l'espace et du temps.

Cette obligation m'est faite par l'indigence de la grammaire arabisante, mais aussi, mais surtout par la nature même de l'objet ici étudié. Qu'est-ce en effet que l'arabe classique ? Comme son nom même l'indique, c'est, pour des raisons théologiques jadis (« l'arabe, langue du Coran »), idéologiques naguère (« l'arabe, langue de la nation arabe »), les deux peut-être aujourd'hui, tout à la fois la langue de prestige (« classique » = « de première classe ») et la norme scolaire (« classique » = « qui s'enseigne dans les classes »), objet artificiellement

Cet article était destiné à un ouvrage collectif de linguistique, qui ne s'est pas fait. Il nous a paru intéressant de le publier tel quel dans une revue d'études arabes et islamiques, afin de montrer les ajustements auxquels est contraint un arabisant s'exprimant devant des linguistes. Abréviations utilisées dans le texte : n = nominatif, a = accusatif, g = génitif, d = défini, i = indéfini, m = masculin, f = féminin, s = singulier, pl = pluriel, ac = accompli, inac = inaccompli, ind = indicatif, ap = apocopé, p = personne, 2p = 2^e personne, 3p = 3^e personne, int = interrogation, p = phrase, nég = négation.

¹ Pour une compilation des données traditionnelles, cf. Nekroumi (1993)

² *L'interrogation : des marques aux actes*, 7^e colloque international du CERLICO, université de Nantes, 10 et 11 juin 1993. J'ai conservé le caractère ludique de l'exposé oral. Entre crochets figurent deux types de questions que je n'avais pu y aborder.

homogénéisé par une longue tradition grammaticale et didactique. C'est dire qu'aucun sociologue, orphelin du marxisme (mais y en a-t-il encore ?), ne saurait, ajoutant ici à « classique » un sens non classique, y voir une langue « de classe » : l'arabe classique n'est pas plus la langue de quelques-uns qu'il n'est celle de tous, n'étant en réalité celle de personne. Mais c'est dire aussi que le risque est grand, si nous faisions nôtres les mythes qui viennent d'être rappelés et interpellent un linguiste plus volontiers anthropologue que sociologue, que « nous ne nous rend[i]ons pas compte que l'univers ne se compose plus des objets dont nous parlons³ »...

2. DES MARQUES...

2.1. QUESTIONS TOTALES

Ces quelques généralités une fois assénées, entrons dans le vif du sujet, en commençant par les questions totales. Celles-ci ont une priorité logique sur toutes les autres, dans la mesure où, structurellement, elles se présentent comme l'application d'un opérateur à une phrase affirmative. L'étiquette même de question totale vient rappeler cette propriété, dont ont tiré parti la théorie linguistique (transformationnalisme harrisien) et l'enseignement des langues (exercices de « transformation »).

2.1.1. RÔLE MARGINAL DE L'INTONATION

Parce que l'arabe classique est pour eux une langue écrite (cf. les dénominations concurrentes de « littéral » et « littéraire »), les arabisants négligent généralement, quand ils ne l'excluent pas purement et simplement, la possibilité que cet opérateur soit suprasegmental. Un retour aux textes grammaticaux anciens comme d'ailleurs aux grandes grammaires arabes obligé à nuancer. C'est ainsi que Blachère et Gaudefroy-Demombynes (1952 : 407) écrivent que « dans le style proche du langage parlé (...), l'intonation suffi[t] à noter la question », donnant en exemple une phrase du *Kitāb al-'Ağāñi* (II, 422 de l'édition du Caire 1345/1927) de 'Abū l-Farağ al-'Isfahāñi (m. 356/967) :

- (1) *qāla 'unšidu-ka maqūlātan*
 dire (3 p m s ac) je-réciter (inac ind) dite (a i)
 « il demanda : « Te réciterai-je une [pièce déjà] dite ? »

Un grammairien arabe comme Ibn al-Hāğib (m. 646/1249), qui fut le premier à faire un usage systématique du concept de *'inšā'* (= « performatif »), en lui donnant la seconde extension d'Austin (1962[1970] = tout ce qui n'est pas affirmation)⁴ et en le concevant comme une « particule » appliquée à la phrase affirmative (*habar*) correspondante, écrit dans l'un de ses ouvrages, les *'Amāli* (= « dictées ») :

« S'il y a une valeur performative sans particule pour la marquer, c'est soit que celle-ci est ellipsée comme la *hamza* d'interrogation dans un énoncé tel que *hādā rabbī* selon certains, soit que le verbe, le nom ou la phrase se sont incorporé cette valeur, ainsi les énoncés *bi'tu* [« je vends »], *man 'abū-ka* [« qui

³ Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, chap. XL.

⁴ Sur *'inšā'* (vs *habar*) et ses diverses extensions, cf. Larcher (1990).

est ton père ?»] et 'anti *tāliq* [«tu es répudiée»] (*fa-’iḍā wuğida ma’nā ’inšā’ min ḡayr ḥarf dāll ‘alayhi fa-’immā ’an yakūna maḥḍūfan ka-hamzat al-istīḥām fī miṭl qawlihi hāḍā rabbi wa-’immā ’an yakūna al-ṭīl ’aw al-ism ’aw al-ğumla qad ḫumminat dālika miṭl qawlihi bi’tu wa-man ’abūka wa-’anti *tāliq*].» (IV, p. 64, dictée 65).*

Le second terme de l'alternative vient rappeler que '*inšā'* a pour première extension, comme chez Austin (1962[1970]), les performatifs juridiques et nous introduit aux questions partielles d'une part, au concept clef de *tadmīn* (incorporation) d'autre part, que nous retrouverons ci-après. Mais c'est le premier terme de l'alternative qui nous intéresse ici, c'est-à-dire la «lecture» des versets coraniques 76-77-78 de la sourate VI *al-’an’ām* (les troupeaux), non comme une assertion («c'est mon Seigneur!»), mais comme une interrogation («c'est mon Seigneur?»). Notons que le grammairien arabe ne parle pas explicitement d'intonation, même si l'ellipse du marqueur l'implique. Cela vient alors rappeler que l'arabe classique entretient, historiquement, un lien original avec l'oralité. Si l'on peut douter qu'il ait jamais été une langue de communication orale spontanée, il est indubitable que la *récitation* (qu'il s'agisse de la poésie ou du Coran) a maintenu une dose de variation, là où la mise par écrit (et les améliorations successives de l'écriture) ont tendu à imposer le *ne varietur*. S'agissant du Coran en particulier, on notera que son nom arabe *al-Qur’ān* est de la même famille lexicale que *qirā'a*, qui désigne tout à la fois la récitation du Coran et une «lecture» particulière de tel passage, c'est-à-dire une variante (cf. *EI*² article *qirā'a* (R. Paret)).

2.1.2. *HAL* vs 'A-

Mais la question classique posée par la question totale en arabe classique est celle de la cooccurrence de deux marqueurs *hal* et 'a et, partant, du principe réglant leur distribution. Et la réponse classique se trouve dans le premier traité complet de grammaire arabe qui nous soit parvenu, le *Kitāb* de Sibawayhi (m. ? 177/793) :

« *hal* n'a pas la même distribution que le 'alif d'interrogation : si, en effet, tu dis *hal tadribu Zaydan*, tu ne saurais prétendre que l'acte de frapper est effectif, mais tu peux dire 'a-*tadribu Zaydan*, en prétendant que l'acte de frapper est effectif (*wa-ḍāka ’anna hal laysat bi-manzilat ’alif al-istīḥām li-’anna-ka ’iḍā quulta hal tadribu Zaydan fa-lā yakūnu ’an tadda’iya ’anna al-ḍarb wāqi’ wa-qad taqūlu ’a-tadribu Zaydan wa-’anta tadda’i ’anna al-ḍarb wāqi’*).» (III, 175-6).

Fleisch, qui cite ce texte à l'article *istīḥām* (nom usuel de l'interrogation chez les grammairiens arabes) de *EI*², le commente en ces termes : « Cela revient à dire : 'a- pour l'interrogation au sujet d'une réalité effective, *hal* au sujet d'un fait, d'une possibilité, sans inclure d'opinion sur leur réalisation. » On ne saurait dire que le commentaire éclaire le texte ! Si pourtant l'on observe que, dans sa propre traduction, Fleisch ajoute « tu ne prétends pas que, *dans ta pensée*, le fait de frapper Zayd est réalisé », on en conclura qu'il explicite ce qu'implique le verbe « prétendre », savoir : ce qui règle le choix de *hal* ou de 'a, ce n'est pas l'absence ou la présence d'un référent dans la réalité, mais plutôt l'idée que le locuteur se fait de la réalité. En disant :

(2) *hal tadribu Zaydan*

Est-ce que frapper (inac 2 p m s) Zayd (a)

le locuteur ne s'engagerait pas en faveur de la vérité de *p* (où *p* est la phrase ou proposition dans le champ de l'opérateur) alors qu'il le ferait en disant :

- (3) *a-taḍribu Zaydan*
Int tu-frapper (inac ind) Zayd (a)

Autrement dit, en disant *hal p*, le locuteur pose une question *neutre*, alors qu'en disant '*a-p*', il pose une question *orientée* dans le sens d'une réponse positive. Ou encore, *hal p* est une demande d'information, mais '*a-p*' une demande de confirmation. Du même coup, on comprend pourquoi les grammairiens arabes notent qu'un inaccompli placé dans le champ de *hal* a valeur de futur : le futur exclut l'ambiguïté introduite par le présent, et c'est pourquoi on traduira (2) et (3) respectivement par :

- (2') *Est-ce que tu frapperas Zayd ?*
(3') *Tu frappes Zayd ?*

Le système de l'interrogation en arabe classique serait ainsi binaire (et non ternaire, ne possédant pas de marqueur spécifique pour une demande d'infirimation). Et, toujours si cette interprétation est correcte, cela veut dire que la différence faite par les arabisants entre *hal* et '*a*' en termes de plus grande énergie, d'emphatisation de la première par rapport à la seconde (cf. Fleisch, *loc. cit.*) est parfaitement vaine. Sibawayhi va lui-même dans le sens de notre interprétation, ajoutant :

« Et l'une des choses qui te montrent que *hal* n'a pas la même distribution que '*a*' est que tu diras à quelqu'un '*a-taraban* (de l'émotion ?), alors que tu sais qu'il est ému, *pour le réprimander et le faire avouer* [c'est moi qui souligne, en respectant l'ordre de l'arabe], alors que tu ne diras point cela après *hal* (*wa-mimma yadulluka 'alā 'anna 'alif al-istifhām laysat bi-manzilat hal 'anna-ka taqūlu li-l-rağul 'a-taraban wa-'anta ta'alamu 'anna qad tariba li-tuwbibīha-hu wa-tuqarrira-hu wa-lā taqūlu hādā ba'da hal*). » (III, 176).

Si '*a-p*' peut être utilisé par A pour faire reconnaître (*taqrīr*)⁵ *p* à B et, allant dans le même sens, mais en ce sens plus loin, l'en réprimander (*tawbīh*) – l'arabe classique pratique le diminuendo, là où le français pratique le crescendo –, c'est bien, me semble-t-il, parce que '*a-p*' est une question orientée dans le sens d'une réponse positive.

⁵ Nom d'action du verbe *qarrara-hu bi-hā* (« faire reconnaître quelque chose à quelqu'un»), lui-même factitif du verbe *qarra bi-hā* (= 'aqarra-hā) (« recon-

naître quelque chose»). Dans la littérature ultérieure on trouve l'expression de *istifhām taqrīrī*, qu'on pourrait donc traduire par « interrogation confirmative ».

2.2. QUESTIONS PARTIELLES

Alors que les grammairiens arabes catégorisent les marqueurs de l'interrogation totale comme particules, *i.e.* comme opérateurs ayant pour opérande une phrase et pour résultante une autre phrase ayant un autre sens, ils catégorisent les morphèmes que l'on trouve dans les questions partielles comme noms (*'asmā' al-istifhām*). C'est dire s'ils y voient d'abord, non pas des opérateurs, mais des constituants mêmes de la phrase. Ils les sous-catégorisent selon le constituant qu'ils remplacent. C'est d'ailleurs pourquoi le traitement en est éclaté chez les grammairiens, qui abordent chaque élément dans la catégorie immédiate dont il relève, alors qu'il est d'un seul tenant chez les rhétoriciens, qui, sous le nom de *talab taṣdiq* (« demande [portant sur] un jugement ») et *talab taṣawwur* (« demande [portant sur] une représentation ») consacrent un chapitre aux questions totales et partielles. En voici la liste telle qu'elle figure dans un célèbre petit traité de rhétorique, le *Talḥīṣ* (159 sq) de Qazwīnī (m. 739/1338) : *mā* (= quoi ?), *man* (= qui ?), *'ayy* (= lequel ?) *kam* (= combien ?) *kayfa* (= comment ?), *'ayna* (où ?), *matā* (quand ?), *'ayyāna* (= quand ?, mais spécialisé pour le futur et avec valeur emphatique), *'annā* (comment ? ou d'où ?).

Le grammairien *Zamahšarī* (m. 538/1144) note cependant (*Mufaṣṣal*, p. 173) que des morphèmes tels que *matā* ou *'ayna* se sont «incorporé» la valeur d'interrogation ou de condition donnant comme exemples :

(4a) *matā kāna (yakūnu) dāka*

quand être (ac/inac 3 p m s) cela
Quand cela a eu/aura lieu ?

vs

(4b) *matā ta'tinī 'ukrim-ka*

quand tu-venir (inac ap)-moi je-honorer-toi (inac ap)
Quand tu viendras chez moi, je t'honorerais.

(5a) *'ayna kūnta*

où être (ac)-tu
où étais-tu ?

vs

(5b) *'ayna tajlis 'ajlis*

où tu-assembler (inac ap) je-assembler (inac ap)
Où tu t'assiéras, je m'assiérai.

On ne saurait mieux dire que l'interprétation interrogative ou conditionnelle dépend ici de la syntaxe, *i.e.* de l'emploi du morphème dans une phrase simple ou, au contraire, dans une phrase double. La conclusion s'impose d'elle-même : alors que dans l'interrogation totale, il y a des marqueurs morphologiques, dans l'interrogation partielle, il n'y a pas d'autres marques que syntaxiques (purement syntaxiques en arabe classique, même si elles se combinent avec l'intonation dans un usage oralisé, mais également graphiques en arabe moderne où existe un point d'interrogation inversé). Les grammairiens arabes voyaient juste quand ils proposaient de sous-entendre, devant ces morphèmes interrogatifs, la particule

d'interrogation et, plus exactement, la particule '*a*'. Ce qui confirme, soit dit en passant, l'interprétation que nous en avons faite comme marque de l'interrogation orientée : toute question partielle est orientée, par le biais du présupposé⁶ qui lui est lié, vers une réponse, alors que ce n'est qu'une possibilité avec la question totale. Pour juger du bien-fondé d'une telle théorie, qui n'est pas ridicule, il suffit d'observer qu'en français non standard on combine les mots dits interrogatifs du français standard (pronoms ou autres) avec le morphème d'interrogation *est-ce que* (*qui est-ce qui est venu ?, comment est-ce qu'il est venu ?, quand est-ce qu'il est venu ?, combien est-ce que ça coûte ?, où est-ce que tu vas ?*).

[2.3. QUESTIONS ALTERNATIVES]

Fleisch (*loc. cit.*) parle d'interrogation disjonctive. De la même façon qu'avec les questions totales se pose la question du principe réglant la distribution de *hal* et '*a*', avec les questions alternatives se pose celle du principe réglant la distribution de l'un des deux disjoncteurs pouvant apparaître dans le champ de l'opérateur d'interrogation : '*am* ou '*aw*'. Fleisch renonce à débrouiller la question, considérant qu'elle est embrouillée par les grammairiens arabes et qu'ils ont voulu faire une distinction, là où il n'y en pas. Il suffit pourtant d'observer que Sibawayhi traite de la différence entre *hal* et '*a*', au sein même des chapitres qu'il consacre à '*aw*' et '*am*' (*Kitāb*, III, 169-183) pour soupçonner qu'il y a en fait une corrélation entre les deux phénomènes.

Établir une corrélation risque cependant de donner à croire qu'après *hal* on trouve '*aw*' et après '*a*', '*am*'. Comment expliquer alors que l'on puisse trouver '*am*' après *hal* et '*aw*' après '*a*' ? Répondre à cette question revient à observer que les grammairiens arabes distinguent entre deux '*am*' : l'un dit *muṭasila* «conjoint», c'est-à-dire non seulement conjoint à '*a*', mais encore formant avec lui une question alternative, équivalente à '*ayyu-humā* (lequel des deux) et, éventuellement, '*ayyu-hum* (lequel d'eux) :

- (6) *'a-Zaydun 'inda-ka 'am 'Amrun*
 Int Zayd (n) chez-toi ou Amr (n)
 Est-ce Zayd qui est chez toi ou Amr ?
 = Lequel des deux (de Zayd ou Amr) est chez toi ?

Une remarque terminologique : le terme d'alternative, quoique traditionnel, est malheureux en ce qu'il limite le choix à deux, alors que les grammairiens arabes disent expressément que la *taswiya* (mise sur le même plan) peut concerner plus de deux choses. L'autre '*am*' est dit *munqaṭi'a*, c'est-à-dire «disjoint», en ce que, même éventuellement combiné à '*a*', il sert à former non une question alternative, mais en réalité une autre question, rectifiant la première. Reste donc à comprendre la différence entre '*am*' et '*aw*' dans le champ de '*a*', ce que fait Zamahšarī (*Mufaṣṣal*), résumant Sibawayhi :

⁶ Sur les notions de présupposé et de présupposition en linguistique moderne, cf. Ducrot (1972) et en grammaire arabe, cf. Larcher (1992).

« La différence entre 'aw et 'am, en disant 'a-Zaydun 'inda-ka 'aw 'Amrun et 'a-Zaydun 'inda-ka 'am 'Amrun est que, dans le premier cas, on ne sait pas que l'un des deux se trouve chez lui et, partant, on interroge là-dessus, mais dans le second cas on sait que l'un des deux se trouve chez lui, mais on ne sait pas qui précisément et, par suite, on l'enjoint de le préciser (wa-l-faṣl bayna 'aw wa-'am fī qawli-ka 'a-Zaydun 'inda-ka 'aw 'Amrun wa-'a-Zaydun 'inda-ka 'am 'Amrun 'anna-ka fī l-'awwal lā ta'lamu kawna 'ahadi-himā 'inda-hu fa-tas'alu 'an-hu wa-fī l-tānī ta'lamu 'anna 'ahada-humā 'inda-hu 'illā 'anna-ka lā ta'lamu-hu bi-'ayni-hi fa-'anta tuṭālibu-hu bi-l-ta'yin) » (p. 305).

La différence entre les deux énoncés concerne seulement l'étendue du présupposé : si les deux présupposent qu'il y a quelqu'un chez celui auquel on s'adresse, le second présuppose que ce quelqu'un est soit Zayd, soit Amr, alors que le premier ne présuppose pas que ce soit exclusivement Zayd ou Amr. Un lecteur informé de la terminologie logique (par exemple Blanché, 1968 : 36-37), a déjà deviné que 'am et 'aw opèrent l'un comme l'autre une disjonction, mais que 'am a un sens exclusif, alors que 'aw a un sens non-exclusif, autrement dit sont les équivalents arabes du latin *aut* et *vel*.

2.4. INTERROGATIVES INDIRECTES

On serait d'abord tenté de dire qu'il n'y a pas à proprement parler d'interrogatives indirectes en arabe classique, en ce sens que s'il est toujours possible de faire d'une interrogative le constituant d'une phrase enchaînante, cela n'entraîne pas une variation corrélatrice du marqueur.

Et on serait ensuite tenté de dire que cette interprétation est confirmée par l'usage typographique. Il n'existe pas de signes de ponctuation dans la tradition manuscrite arabe. Ceux-ci n'ont été introduits qu'avec l'introduction, fort tardive, de l'imprimerie (et encore pas tout de suite). Or, il est extrêmement curieux de noter que dans les éditions modernes de textes classiques, un point d'interrogation apparaît non seulement dans le cas des phrases interrogatives autonomes (*p?*), mais encore dans les phrases interrogatives constituants de phrases enchaînantes. Ce qui suggère qu'une telle interrogation est sentie comme ayant le statut de la citation, autrement dit relevant du discours rapporté.

Cette thèse est néanmoins insoutenable. Il suffit d'observer en effet que l'enchaînement d'une interrogative où apparaissent des pronoms déictiques entraîne leur conversion, ainsi (exemple tiré du *Kitāb al-Āgānī*, II, 388 et emprunté à Blachère et Gaudefroy-Demombynes, 1952 : 419) :

- (7) *lā tas'al-nī man 'anā*
 Nég tu-interroger (inac ap)-moi qui moi
 Ne me demande pas qui je suis.

En discours rapporté on devrait avoir :

- (8) ? *lā tas'al-nī man 'anta*
 Nég tu-interroger (inac ap)-moi qui toi
 Ne me demande pas : « qui es-tu ? »

Si j'ai mis un point d'interrogation, c'est qu'il n'est pas certain qu'un tel énoncé ait une telle interprétation et ne doive pas en fait s'interpréter comme : « Ne me demande pas qui tu es », c'est-à-dire « ne me demande pas de répondre à la question que tu me poses : "qui suis-je ?" ». On est assuré d'avoir une citation seulement avec le verbe *qāla* (« dire »).

3. ... AUX ACTES (ET RETOUR)

3.1. INTERRO-NÉGATIVES

Les interro-négatives combinent la marque d'interrogation et la négation. Or, on constate ici une dissymétrie. Alors que 'a- est combinable avec toutes les négations ('a-lā, 'a-mā, 'a-lam, 'a-lan, 'a-laysa, éventuellement séparés par les particules de coordination *wa-* ou *fa-*), *hal* n'est combinable qu'avec *lā* : encore ne s'agit-il pas d'une juxtaposition, mais d'un amalgame, *hal lā* étant devenu *hallā*. Le premier fait confirme l'interprétation que nous avons faite de 'a- comme marque d'une question « orientée » : les interro-négatives sont typiquement « orientées » vers un type de réponse qui est en principe *si* (*balā*, en arabe). Le second réjouira le pragmaticien amateur non seulement d'actes illocutoires (Austin, 1962), mais encore d'actes illocutoires « indirects » (Searle, 1975) ou « dérivés » (Anscombe 1977), reliables par « délocutivité » (Anscombe 1980)⁷. *Hallā* n'a plus rien à voir avec l'interrogation, mais est classé par les grammairiens et les rhétoriciens parmi les « particules d'exhortation » ou « particules d'exhortation et de *tandīm* » (*hurūf al-tahdīd wa-l-tandīm*), ainsi présentées par Qazwīnī (*Talḥīṣ*) :

« Il s'agit de *hallā*, *'allā*, avec mutation du *h* en ' , *lawlā* et *lawmā*, tirées de *hal* et *law*, combinées avec *lā* et *mā* explétifs, du fait qu'on leur a incorporé la valeur de souhait, pour générer, à partir d'elle, dans le passé, l'acte de faire regretter, ainsi *hallā 'akramta Zaydan* et dans le *mudāri'*⁸ l'exhortation, ainsi *hallā taqūmu* (*wa-hiya hallā wa-'allā bi-qalb al-hā hamzatan wa-lawlā wa-lawmā ma'ḥūda min-humā murakkabatayn ma'a lā wa-mā al-mazīdatayn li-tadīmī-himā ma'nā al-tamannī li-yatawallada min-hu fī l-mādī al-tandīm nahw hallā 'akramta Zaydan wa-fī l-mudāri' al-tahdīd).* » (P. 152).

Seules nous intéresseront ici *hallā* et sa variante *'allā*, *lawlā* et *lawmā* combinant la négation *lā* (*mā*) avec la particule conditionnelle *law*, marquant l'irréel. *Hallā* marque donc deux actes différents, selon qu'il a dans son champ un accompli ou un inaccompli.

Avec un inaccompli, comme dans :

- (9) *hallā taqūmu*
Int-nég tu-se lever (inac ind)
Ne te lèveras-tu pas ?

il est dit marquant un acte d'exhortation (*tahdīd*).

⁷ La notion de « délocutivité » est due à Benveniste (1958). On se reportera, pour les deux grands types de délocutivité, à Anscombe (1979) et pour les grammairiens et lexicographes arabes, qui les connaissaient, à Larcher (1983, 1985).

⁸ *Mādī* (passé) et *mudāri'* sont les noms grammaticaux arabes des deux formes verbales de l'arabe, *fa'ala* et *yaf'al-*, qui marquent respectivement le passé et le non passé d'une part, l'accompli et l'inaccompli dans tous les temps d'autre part.

En revanche, avec un accompli, comme dans :

(10) *hallā 'akramta Zaydan*

Int-nég honorer (ac)-tu Zayd (a)
Tu n'as pas honoré Zayd ?

il a pour objet de « faire regretter » (*tandīm*). Qazwīnī considère qu'il s'agit là des deux valeurs contextuelles dérivables d'une valeur de « souhait » (*tamannī*), qu'il considère comme « incluse » dans ces particules. Il ne précise pas la relation entre interrogation et souhait, se contentant de noter (*loc. cit.*) que l'on peut souhaiter au moyen de *hal*, par exemple :

(11) *hal lī min šafī'in*

Int à-moi de intercesseur (g i)
« Y-a-t-il pour moi un intercesseur ? »

« quand on sait qu'il n'y a pas d'intercesseur » (*hayṭu ya'lamu 'an lā šafī'a*), ce qui suggère qu'il dérive la valeur de souhait d'une question rhétorique, valant négation (cf. *infra* 3.2.). Le grammairien Rađī l-dīn al-'Astarābāđī, m. après 688/1289, (*Šarh' al-Kāfiya*) établit le lien suivant :

« L'exhortation n'est pas possible dans le passé, lequel est révolu, mais ces particules sont souvent employées pour reprocher à l'interlocuteur de n'avoir pas fait, dans le passé, quelque chose pouvant être rattrapée dans le futur : c'est comme si, du point de vue du sens, elles avaient pour objet l'exhortation à un acte semblable à celui qui a fait défaut (*wa-lā yakūnu al-tahđid fī l-māđi allādi qad fāta 'illā 'annahā tusta'malu kaṭīran fī lawm al-muhāṭab 'alā 'anna-hu taraka fī l-māđi šay'an yumkinu tadāruku-hu fī l-mustaqbal fa-ka-'anna-hā min hayṭu al-ma'nā 'alā fī'l miṭl mā fāta*). » (II, 387).

Si reprocher à quelqu'un de n'avoir pas fait peut revenir à l'exhorter à faire dans l'avenir, alors exhorter à faire dans l'avenir revient à reprocher de ne pas faire dans le présent. Autrement dit la valeur d'exhortation est dérivable de la valeur, plus fondamentale, de reproche. Et cette valeur de reproche est elle-même dérivable d'une question totale *non-p?*, littéralement non pertinente, et, partant, réinterprétable en question partielle *pourquoi non-p?*, qui, dans la mesure où elle est demande de justification, implique critique (cf. Kerbrat-Orecchioni, 1991 : 26).

On aura noté que Qazwīnī parle de « faire regretter », là où Rađī l-dīn al-'Astarābāđī parle de reproche (*lawm*) et de réprimande (*tawbiḥ*). Alors que reprocher et réprimander sont des actes illocutoires (*i.e.* des faire accomplis dans le fait même de dire), un tel acte est perlocutoire (*i.e.* faire faire par le fait de dire). Les deux actes sont des effets de la parole, mais le second se trouve être un effet indirect du premier, qui se trouve donc en être la cause. Et par le fait même qu'ils sont dans une relation de cause à effet, on peut exprimer métonymiquement l'un pour l'autre. Il est extrêmement intéressant d'observer que les rhétoriciens emploient pour dénommer ces valeurs des verbes factitifs (*faire faire*), nous fournissant ainsi un critère de départ entre illocutoire et perlocutoire. Notons qu'on a la métonymie inverse en lexicographie, où les verbes *istaf'ala*, morphologiquement réfléchis factitifs, sont

réinterprétés par les lexicographes non en termes d'actes perlocutoires (= se faire faire quelque chose par quelqu'un), mais d'actes illocutoires (= demander à quelqu'un de faire quelque chose) (Larcher, 1994).

En indiquant que *'allā* provient de *hallā* par mutation du *hā* en *'a*, Qazwīnī indique le comment, mais non le pourquoi d'une telle mutation. On peut présumer qu'elle s'est faite par contamination de *hallā* et *'a-lā*, qui existe également et a également une valeur d'offre et d'exhortation, selon le grammairien Ibn Hišām al-Anṣārī, m. 761/1360 qui propose la description suivante (*Muġni l-Labīb*):

« La cinquième [façon d'employer *'a-lā*] est l'offre et l'exhortation, lesquelles veulent dire demander quelque chose. Mais l'offre est une demande accompagnée de douceur et l'exhortation une demande pressante (*wa-l-ḥāmīs al-'ard wa-l-tahdīd wa-ma'nā-humā talab al-ṣay' lākinna al-'ard talab bi-līn wa-l-tahdīd talab bi-hatt*). » (I, 72).

La dérivation de cette valeur (*p!*) à partir de *'a-lā* (*non-p?*) ne doit pas être fondamentalement différente de celle de *hallā*. Simplement, ici, il ne s'agit que d'une valeur possible, alors que c'est la valeur nécessaire de *hallā*. Un acte illocutoire, au départ dérivé d'un autre, est devenu le nouvel acte marqué par ce morphème. C'est ce mouvement qui porte en arabe le nom technique de *taḍmīn*, *i.e.* « donner pour contenu » à un morphème M, « institué » (*wad'*) pour une valeur S_1 , une valeur d'emploi (*isti'māl*) S_2 ; S_2 devenant le nouveau sens de M.

[3.2. QUESTIONS RHÉTORIQUES]

On retrouve un mouvement de ce type avec les questions rhétoriques ou oratoires. Celles-ci, tout en ayant une forme interrogative, ont en réalité la valeur d'une assertion, positive quand l'interrogative est négative (*Sur quoi Mitterrand ne s'est-il pas trompé ? = Mitterrand s'est trompé sur tout*) et vice versa (*Mitterrand a-t-il jamais eu le sens de l'histoire ? = Mitterrand n'a jamais eu le sens de l'histoire*). Elles ne devraient pas trouver place dans un tel exposé, dans la mesure où elles ne concernent ni la forme, ni même le sens, mais seulement, comme leur nom même l'indique, un effet de sens contextuel de l'énoncé interrogatif. Une bonne raison de les y faire figurer est que l'on peut montrer que c'est une question de ce type qui a servi de *pivot* à la réinterprétation du morphème interrogatif *mā* en morphème négatif.

Wehr (1953), qui a signalé la chose, propose plusieurs structures équivoques, susceptibles d'une interprétation interrogative et négative. Mais, curieusement, il ne mentionne pas la structure qui, selon moi, constitue le meilleur candidat et qui est *mā* suivi de *min*. Le meilleur, parce que cette structure est susceptible de toutes les interprétations, comme relatif, comme interrogatif et comme négation. Considérons en effet ce vers du *Dīwān* (p. 88) du poète antéislamique 'Antara (525-615 ?), métis d'un père arabe et d'une esclave abyssine, né lui-même esclave, et à ce double titre victime de préventions tout à la fois raciales et sociales⁹:

(12) *mā li-sawādi ḡildī min dawā'in*
quoi à-noirceur (g) peau-moi de remède (g i)

⁹ Cf. l'ouvrage classique de Bernard Lewis, *Race et couleur en pays d'islam*, Payot, 1982.

qui dans un contexte syntaxique approprié pourrait s'interpréter comme le constituant d'une phrase de sens :

(12') «ce que la noirceur de ma peau a comme remède...»

mais qui dans le contexte s'interprète comme une phrase, aussi bien interrogative :

(12'') «quel remède à la noirceur de ma peau ?»

que négative :

(12''') «point de remède à la noirceur de ma peau !»

Que la structure négative *mā...* soit bien issue d'une question rhétorique *mā...min*, fondamentalement équivoque, me paraît attesté par le fait que l'on retrouve la même construction en *min* dans le champ d'un opérateur univoque d'interrogation comme en (11) ou dans le premier vers de la *Mu'allaqa* du même 'Antara :

(13) *hal gādara l-šu'arā'u min mutaraddamin*

Est-ce que laisser (acc 3 p m s) art-poètes (n) de empiécé (g i)

Les poètes ont-ils laissé endroit à rapiécer ?

(13) me paraît constituer un bel exemple de *constructio ad sensum*: comment expliquer la présence de *min mutaraddamin* dans le champ de *hal*, autrement qu'en posant que *hal gādara l-šu'arā'u = mā gādara l-šu'arā'u* et partant que (13) équivaut à :

(14) *mā gādara l-šu'arā'u min mutaraddamin*

Nég laisser (acc 3 p m s) art-poètes (n) de empiécé (g i)

Les poètes n'ont pas laissé d'endroit à rapiécer.

Mais en même temps on peut dire que c'est le syntagme prépositionnel en *min* dans le champ de l'opérateur d'interrogation qui force la réinterprétation de celui-ci en question rhétorique valant négation.

4. EN GUISE DE CONCLUSION

Dans ce bref exposé, j'espère avoir fait le tour de la question, d'une part, posé les bonnes questions, d'autre part. Les réponses que j'y ai faites ne sont bonnes que dans l'exacte mesure où elles permettront de poser de nouvelles questions.

BIBLIOGRAPHIE

- ‘Antara (1385/1966). *Diwān*. Beyrouth: Dār Sādir et Dār Bayrūt.
- Anscombe, Jean-Claude (1977). « La problématique de l’ illocutoire dérivé ». *Langage et Société* 2 : 17-41. Paris : Maison des sciences de l’homme.
- Anscombe, Jean-Claude (1979). « Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité », *Langue française* 42 : 69-84. Paris : Larousse.
- Anscombe, Jean-Claude (1980). « Voulez-vous dériver avec moi ? », *Communications* 32 : 61-124. Paris : Seuil.
- Austin, John Langshaw (1962[1970]). *How to do things with words*. London : Oxford University Press [tr. fr. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil].
- Blachère, Régis et Gaufroy-Demombynes, Maurice (1952). *Grammaire de l’arabe classique*, troisième édition revue et corrigée. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Blanché, Robert (1968). *Introduction à la logique contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- Ducrot, Oswald (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.
- EI² = Encyclopédie de l’Islam*, nouvelle édition, 1960. Leiden : E.J. Brill.
- Ibn al-Ḥāḡib, ’Amālī = Ḍamāl al-dīn ’Abū ’Amr ’Uṭmān b. ’Umar Ibn al-Ḥāḡib. *Al-’Amālī al-naḥwiyya*. Ed. Hādi Ḥasan Ḥammūdī. 2 vol. Beyrouth : Maktabat al-Nahḍa al-’arabiyya et ’Ālam al-kutub, 1405/1985.
- Ibn Ḥiṣām al-’Anṣārī, *Muġnī l-labib* = ’Abū Muḥammad ’Abd Allāh Ḍamāl al-dīn b. Yūsuf b. ’Aḥmad Ibn Ḥiṣām al-’Anṣārī. *Muġnī l-labib ‘an kutub al-’Aṭābī*, éd. Māzin Muṭbārak, Muḥammad ’Alī Ḥamd Allāh et Sa’id al-’Afġānī, 2^e édition. Dār al-fikr, 1969.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine *et alii* (1991). *La question*. Lyon : Presses Universitaires.
- Larcher, Pierre (1983). « Dérivation délocutive, grammaire arabe, grammaire arabisante et grammaire de l’arabe », *Arabica* 30-33 : 246-66. Leiden : Brill.
- Larcher, Pierre (1985). « Vous avez dit “délocutif” ? », *Langages* 80 : 99-124. Paris : Larousse.
- Larcher, Pierre (1990). « Éléments pragmatiques dans la théorie grammaticale arabe post-classique » dans Kees Versteegh & M.G. Carter (éds), *Studies in the History of Arabic Grammar II. Proceedings of the 2nd Workshop on the History of Arabic Grammar, Nijmegen, 27 April – 1 May 1987*, 195-214. Amsterdam-Philadelphie : Benjamins.
- Larcher, Pierre (1992). « Présuppositions “syntaxiques” et “pragmatiques” dans la théorie grammaticale arabe post-classique », *Compte rendu de la réunion « Langues et littératures dans le monde arabe et musulman » 26-28 Juin 1989, Lettre d’information de l’AFEMAM* 7 : 86-87. Paris : AFEMAM.
- Larcher, Pierre (1994). « Un phénomène de « surdérivation » en arabe classique. À propos de la X^e forme verbale *istaf’ala* », *Annales islamologiques*, tome XXVIII, p. 215-230. Le Caire : Institut français d’archéologie orientale.
- Nekroumi, Mohammed (1993). *L’interrogation. Essai d’une théorie syntaxique et pragmatique à partir d’un corpus d’arabe classique*. Thèse de doctorat nouveau régime. Université de Provence. Inédit.
- Qazwīnī, *Talḥīṣ* = Ḍalāl al-dīn Muḥammad b. ’Abd al-Raḥmān al-Qazwīnī. *Talḥīṣ al-Miftāḥ*. Ed. ’Abd al-Raḥmān al-Barqūqī. Le Caire : Al-Maktaba al-tiġāriyya al-kubrā, s.d.
- Raḍī l-dīn al-’Astarābādī, *Šarḥ al-Kāfiya* = Muḥammad b. al-Ḥasan Raḍī l-dīn al-’Astarābādī. *Šarḥ Kāfiyat Ibn al-Ḥāḡib*, 2 vol. Istanbul : Maṭba’at al-ṣarika al-ṣihāfiyya al-’uṭmāniyya, 1275 et 1310 H

(avec, en marge, la *Hāšiya* de 'Alī b. Muḥammad al-Ǧurğānī dit Al-sayyid al-ṣarīf al-). [Réimp. Beyrouth: Dār al-kutub al-‘ilmīyya, s.d.].

Searle, John (1975[1982]). «Indirect Speech Acts» in P. Cole et J.L. Morgan (ed.), *Syntax and Semantics*, vol. 3, *Speech Acts*, Academic Press, repris dans *Expression and Meaning*, Cambridge University Press, 1979 [tr. fr. «Les actes de langage indirects» in *Sens et expression*. Paris: Minuit].

Sibawayhi, *Kitāb* = 'Abū Bišr 'Amr b. 'Uṭmān b. Qanbar Sibawayhi. *Al-Kitāb*. Ed. par 'Abd al-Salām Muḥammad Hārūn. 5 vol. Le Caire, 1966-1977. [Réimp. Beyrouth: 'Ālam al-kutub, s.d.].

Wehr, Hans (1953). «Zur Funktion arabischer Negationen», *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, Band 103, p. 27-39.

Zamahšarī, *Mufaṣṣal* = 'Abū al-Qāsim Maḥmūd b. 'Umar al-Zamahšarī. *Al-Mufaṣṣal fī 'ilm al-‘arabiyya*. Beyrouth: Dār al-Ǧil, s.d.